

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

LA PAROISSE D'IVORY

Surplombant la ville de Salins, la paroisse d'Ivory s'étend sur les premiers contreforts des Monts Jura. A 630 mètres d'altitude, c'est une région de moyenne montagne dont le relief vallonné se déploie le long du Val d'Héry.

La paroisse, placée sous le patronage de l'abbaye de Goailles, appartient au diocèse de Besançon et au décanat de Salins. Elle est l'une des plus anciennes de la région. Son existence est attestée dès le 13^{ème} siècle. Par acte établi en 1208, Guy Varescon, seigneur du lieu, cède la paroisse aux révérends abbés de l'ordre de saint Augustin avec tous les droits s'y rattachant; donation confirmée en 1261 par l'archevêque de Besançon. L'église d'Ivory est désignée sous le vocable de saint Martin dont on célèbre la fête le 11 novembre.

Ivory constitue jusqu'au 19^{ème} siècle une vaste paroisse dont l'emprise s'exerce sur un territoire qui s'étend à l'ouest du Val d'Héry, de Bracon à Pont d'Héry. La rivière Furieuse constitue sa frontière orientale et la sépare de la paroisse d'Aresches qui occupe les terres situées à l'est du val. Les épaisses forêts de Moidon, Seppois et Perrey qui recouvrent le sommet du plateau forment sa limite occidentale et l'isolent des paroisses de la Chateleine, Mesnay et Valempeulrières.

Ce n'est qu'en 1846 que la paroisse d'Ivory sera scindée en deux avec la création de celle de Chilly à laquelle seront rattachés le village de La Chaux ainsi que les fermes et habitations situées au nord de la paroisse. Jusqu'à cette date, elle comprend les villages et les granges suivants:

- Ivory
- Chilly
- Champagny les deux (soit Champagny dessus et dessous)
- La Chaux sur Champagny
- Moutaine
- Arloz dessus
- Arloz dessous en partie
- Grange Chaudely (ou Chaux Denis, Chaux d'!gny)
- Grange Charnay
- Grange Malaton
- Grange Parriau (ou Parreaux)
- Vaufferans (ou val ferrand)

En 1688 la population de la paroisse d'!vory s'élève à 463 habitants, se répartissant en 70 feux (ménages). !vory, Chilly et La Chaux sont les communautés les plus importantes avec respectivement 160, 100 et 65 habitants.

Avant la révolution française, le territoire de la paroisse dépend de 2 entités administratives différentes. La Partie ouest, celle du plateau (!vory, Chilly, La Chaux), est sous l'autorité de la seigneurie de Bracon, tandis que la partie est, celle du val d'Héry, est rattachée à la prévôté de Salins.



L'ANCIENNETÉ DES REGISTRES

Dans la seconde moitié du 16^{ème} siècle les premiers registres ont été ouverts à Ivory pour y inscrire les baptêmes à l'image des paroisses voisines d' Aresches et de Valemoulière, suivant en cela les directives du Concile de Trente et les édits épiscopaux locaux. Malheureusement ces registres ont disparus dans l'incendie qui a détruit la cure en 1691 ainsi que le rapporte le curé lui-même dans une note préliminaire écrite sur la première page du registre de 1685 : *«La cure ayant été bruslé les registres de l'église furent également consummez le dix neuvième octobre mil six cent nonente et un »*. Ce fait est également cité dans une déclaration manuscrite de 1708 consignée par le curé Boisson, lors d'un procès qui oppose les fermiers de la grange Charnay à la communauté d' Ivory, qui déclare ne pouvoir produire les actes d'état civil des fermiers de Charnay antérieurs à 1685 car *« lesquels sont estés decrypts dans les registres bruslés avec la cure d'Ivory »*.

La collection du bailliage comprend les registres des années 1686 à 1691 puis 1737 à 1790 et 1792.

La collection communale, conservée actuellement aux Archives départementales du Jura, débute en janvier 1685. C'est celle qui a été utilisée pour effectuer le relevé des actes. Les registres sont regroupés en 4 volumes reliés cuir cotés 5E267/3, 4, 5 et 58 et disponibles sous microfilm à la cote 5Mi538 et 412.

LES CURES REDACTEURS DES ACTES

Jean Baptiste BOISSON - curé d'Ivory de 1663 environ à décembre 1708

Ses registres sont de lecture difficile en raison d'une calligraphie de mauvaise qualité. L'écriture est petite et serrée. La forme de certaines lettres est particulière et leur interprétation parfois délicate. Les actes sont rédigés en français (sauf de 1685 à 1688 en latin). L'encre a parfois tendance à baver et à imprégner le papier ce qui constitue un obstacle supplémentaire à la bonne compréhension du texte.

La qualité des actes est relativement bonne. Ils comprennent souvent des précisions utiles sur l'origine géographique des personnes concernées et leurs relations de parenté. Aucune d'erreur ou lacune a été observée dans les actes.

François ABRY - curé de décembre 1708 à son décès le 2 décembre 1746, assisté à partir de 1744 par le vicaire RAGUIN qui assurera l'intérim jusqu'en juillet 1747.

Les registres rédigés par François Abry présentent un contraste frappant par rapport à ceux établis par son prédécesseur. La lecture en est facilitée par une calligraphie élégante. L'écriture est [me et aérée, la forme des lettres déliée et élancée. L'encre imbibe moins le papier. Les actes sont rédigés en français de 1709 à 1721, puis en latin de 1722 à 1738 et à nouveau en français sur injonction du greffier de la justice de Salins à partir de 1739 (application de la déclaration royale de 1736).

La qualité des actes est assez mauvaise. Les renseignements sont sommaires. La profession, l'âge, le nom des parents dans les actes de mariages, les relations de parenté avec les parrains ou les témoins sont très rarement précisés. Les actes sont très peu souvent signés par les personnes concernées. Les témoins aux mariages et aux décès sont les assistants du curé (maître d'école, marguillier,...). De nombreuses erreurs et lacunes (nom ou prénom laissé en blanc) ont été constatées.

Jean Claude DAGONNEZ - curé de juillet 1747 à janvier 1754, remplacé à cette date par Claude Hyacinthe Armogate PESEUX qui décédera à Ivory le 28 janvier 1767.

Les actes sont rédigés tantôt par le curé lui-même, tantôt par Nicolas Bailly, maître d'école à Ivory. Ceux rédigés par le curé sont d'une lecture malaisée en raison d'une calligraphie brouillonne et contrastent avec ceux écrits par le maître d'école dont l'écriture aux lettres bien formées reflète la profession.

La qualité des actes est assez bonne. Ils comportent de nombreuses précisions quant à la profession, à l'âge et aux relations de parenté. Très peu d'erreurs et de lacunes ont été relevées.

Bibliographie :

ROUSSET A. « Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche Comté - département du Jura » - Imprimerie Bientôt - 1853

TRIPARD Just « Notice sur la ville et les communes du canton de Salins » - 1886

JACQUENOT Alain « Ivory aux 17 et 18^{ème} siècles; histoire d'une paroisse rurale comtoise après la guerre de 10 ans » - 2003